

**ENQUETE CONDUITE AUPRES DES DOCUMENTALISTES
DE L'ACADEMIE DE NANTES EN NOVEMBRE 2003 :
récapitulatif des réponses**

Répartition des réponses reçues à l'enquête en fonction des départements

	44	49	53	72	85	TOTAUX
Collège	26	36	17	36	13	128
LGT	14	9	5	7	4	39
LP	12	4	3	5	4	28
TOTAUX	52	49	25	48	21	195
Documentalistes présents aux Journées Départementales	118	72	37	81	46	354
%réponses	44	68	67,5	59,2	45,6	

Sur les 441 documentalistes que compte l'Académie (403 en établissement scolaire), 195 ont retourné le questionnaire :

- soit **55%**, si l'on prend en considération le nombre de documentalistes présent(e)s aux réunions départementales (354),
- soit 44%, le nombre total de documentalistes (441)
- soit 48%, le nombre de documentalistes en établissements (publics) (403).

Les pourcentages de réponses par rapport aux documentalistes présents lors de la journée départementale, sont plus élevés en Maine et Loire et Mayenne alors que la Vendée et la Loire Atlantique enregistre un taux inférieur à 50%.

1 - Disposez-vous de ressources relatives à l'UE dans votre CDI ?

		Ressources UE		Fréquence d'utilisation		Usagers	
		OUI	NON	peu	beaucoup	Adultes	Elèves
44	CLG	23	3	21	2	15	15
	LGT	14		11	3	6	13
	LP	12		10	1	8	5
	Sous total	49	3	42	6	29	33
49	CLG	33	3	26	5	12	25
	LGT	9		8	1	1	7
	LP	7		7		3	6
	Sous total	49	3	41	6	16	38
53	CLG	16	1	16		7	13
	LGT	5		5		2	5
	LP	3	1	3			2
	Sous total	24	2	24	0	9	20
72	CLG	33	4	24	7	13	27
	LGT	9	1	7	2	4	8
	LP	8		5	3	5	7
	Sous total	50	5	36	12	22	42
85	CLG	11	2	10	1	6	9
	LGT	4		3	1	2	4
	LP	4	1	4		3	2
	Sous total	19	3	17	2	11	15
Total		191	16	160	26	87	148
		92,2%	7,7%	86,2%	13,9%	45%	75%

Les CDI disposent de ressources relatives à l'Union Européenne (92,2%) quel que soit le type d'établissement. En revanche, elles sont peu utilisées (86.2%). Cette tendance s'observe dans tous les départements de l'Académie sauf en Sarthe qui semble plus valoriser ces ressources (25% contre 13.9% dans l'Académie).

Les élèves utilisent plus ces documents (75%) que les professeurs (45%) sauf en Vendée (53% pour les adultes contre 29% pour les élèves). On peut toutefois considérer que les enseignants disposent d'une documentation personnelle et sont donc moins demandeurs des ressources disponibles au CDI.

2 - Existe-t-il des actions au sein de votre établissement en lien avec l'Europe ?

		Comenius	Cercle Europe	IDD	TPE	PPCP	ECJS
44	CLG	4	6	8			
	LGT	2	4		7		8
	LP	2	2			4	1
Sous total		8	12	8	7	4	9
49	CLG	2	8	6			
	LGT	3	3		2		5
	LP	4				1	1
Sous total		9	11	6	2	1	6
53	CLG			3			
	LGT	1	3		3	1	3
	LP		1			1	1
Sous total		1	4	3	3	2	4
72	CLG		3	12		2	
	LGT	3	3	2	5	3	3
	LP	1	3	2		4	
Sous total		4	9	16	5	9	3
85	CLG	2	1	3			
	LGT	4	1		3	1	1
	LP	2	1		1		
Sous total		8	3	3	4	1	1
Total		30	39	36	21	17	23
166		18%	23,4%	21,6%	12,6%	10,2%	13,8%

D'une façon générale, on enregistre 166 actions sur cette thématique, dans le cadre des dispositifs préconisés (IDD, TPE, ECJS, PPCP, projet Comenius, Cercles Europe). Les Cercles Europe et les Itinéraires De Découvertes restent les cadres les plus souvent utilisés pour sensibiliser les élèves à la question européenne (23,4% et 21,6% des actions engagées) alors que l'ECJS (13,8%), les TPE (12,6%) et les PPCP (10,2%) sont dans une moindre mesure porteurs de projets. Ces trois dispositifs sont, il est vrai, réservés au second cycle, moins représenté dans le panel.

Il est intéressant de constater que les actions directement liées au travail dans la classe (IDD, TPE, ECJS et PPCP) représentent 58,2%, pourcentage non négligeable. Les projets Comenius et les Cercles Europe peuvent revêtir des formes diverses et peuvent, quant à eux, concerner des activités plus larges sur l'établissement dans son ensemble. Ils peuvent également constituer une base d'encouragement au développement d'une démarche d'ouverture européenne. Il n'est pas dit mais il n'est pas exclu non plus qu'il y ait un lien entre les deux types d'actions.

On note que la Vendée (avec 3 réponses à cette forme d'action, soit 15%) ne se situe pas dans la dominante académique, à savoir les Cercles Europe (avec 23,4%) : il s'agit de l'un des seuls départements n'ayant pas mis à disposition des collèges de tels dispositifs.

Parallèlement, un certain nombre de manifestations sont l'occasion de traiter diversement de la question européenne (voyages scolaires, concours, expo, activités journées langues, voyages scolaires, classes européennes, appariements, rôle des assistants étrangers, divers concours...).

3 - Quelles appréciations portez-vous sur la présence de la question européenne dans votre établissement ?

		très réceptif	sensible / peu actif	indifférent
44	CLG	4	13	8
	LGT	3	10	1
	LP	1	8	3
Sous total		8 = 5%	31 = 19%	12 = 7%
49	CLG	4	22	10
	LGT		8	1
	LP	1	6	
Sous total		5 = 5%	36 = 40%	11 = 12%
53	CLG	12	6	6
	LGT	1	4	1
	LP		3	1
Sous total		13 = 33%	13 = 33%	8 = 18%
72	CLG	2	28	5
	LGT	2	7	1
	LP	1	6	1
Sous total		5 = 5%	41 = 42%	7 = 7%
85	CLG	2	10	1
	LGT	1	2	
	LP		4	1
Sous total		3 = 5%	16 = 28%	2 = 3%
Total		22	143	40
205		10,7%	69,7%	19,5%

La dominante académique se situe résolument dans la catégorie « établissements sensibles mais peu actifs ». Un seul département se situe en décalage : la Mayenne avec autant d'établissements classés dans la catégorie « très réceptifs »(33%) que dans celle qui constitue donc la dominante académique. Ce sont bien sûr les collèges, établissements les plus nombreux, qui font la différence avec 12 classés en « très réceptifs » dans ce département. Si l'on compare avec les choix faits dans les collèges de Maine-et-Loire et de Sarthe, on s'aperçoit que le jugement porté est plus sévère puisque l'on a respectivement 22 collèges (soit 62%) et 28 collèges (80%) qui sont classés dans la deuxième catégorie.

Se pose ici la question de la stratégie à adopter sur un plan institutionnel en direction de cette forte majorité.

Les orientations devront tenir compte des éléments fournis par les réponses apportées à la question précédente où l'on voit que l'activité réelle n'est pas si négligeable. On ne peut exclure qu'il y ait un écart entre l'appréciation portée qui tient compte de ce que l'on souhaiterait et ce qui se fait réellement. Peut-être existe-t-il aussi un décalage entre ce qui se fait sur l'établissement dans son ensemble et ce qui se fait dans la classe. Les documentalistes ayant un point de vue sur les deux qui leur permet de mieux situer les limites de l'engagement de l'établissement dans son ensemble.

4 - Par quels moyens pensez-vous que l'on pourrait améliorer la présence de la question européenne dans votre établissement ?

		Biblio sélect	Total	Site Web	Total	Accompagnement	Total
44	CLG	13	27	14	89	15	25
	LGT	9		7		9	
	LP	5		8		1	
49	CLG	21	35	19	31	13	23
	LGT	8		6		6	
	LP	6		6		4	
53	CLG	8	12	6	10	11	18
	LGT	2		3		4	
	LP	2		1		3	
72	CLG	25	36	24	32	20	29
	LGT	6		4		4	
	LP	5		4		5	
85	CLG	8	11	11	14	5	10
	LGT	2		2		3	
	LP	1		1		2	
TOTAL		121		116		105	
342		35,3%		34%		30,7%	

On constate un équilibre entre les trois options. Seul un écart d'un peu plus de 4% distingue la dominante académique cette fois-ci en faveur de la « sélection bibliographique ». D'ailleurs la Loire-Atlantique et la Vendée préfèrent la seconde proposition (« un site web ») à la première. On note également que la Mayenne se prononce encore plus en décalage de la tendance académique avec une majorité en direction de la troisième option proposée, à savoir « l'accompagnement ».

Il est intéressant de noter cette préférence qu'on peut rapprocher des réponses à la première question : « disposez-vous de ressources relatives à l'UE dans votre CDI ? Sans doute peut-on comprendre que la demande se porte sur la mise à disposition de ressources adaptées et sans doute didactisées, comme moyen d'améliorer la présence de la question européenne dans l'établissement (35,3% sollicitent une bibliographie sélective et 34% une sélection de site web soit 69,3% des réponses exprimées). La demande de ressources est plus importante en Maine et Loire et en Sarthe

A ce propos, on peut signaler que les pages réalisées par le groupe de travail académique en partenariat avec la Région des Pays de la Loire sur cette question devrait peut-être contribuer à orienter les documentalistes vers des ressources plus adaptées.

De façon plus ponctuelle et plus ciblée, un certain nombre d'actions pourraient être envisagées pour sensibiliser les équipes à l'idée européenne ; fiches comparatives sur des thèmes, l'intervention d'animateurs « Europe », notices bibliographiques au format de BCDI3 (logiciel documentaire utilisé dans l'Académie), recensement dans les programmes scolaires des questions relatives à l'Union Européenne, conférences, expositions, cartes murales....

5 - Accompagnement possible

		Ressources Adaptées	Tot	PAF	Tot	Stage	Tot	Total Formation
44	CLG	18	32	6	12	6	16	28
	LGT	7		4		8		
	LP	7		2		2		
49	CLG	24	35	6	12	10	15	27
	LGT	6		2		2		
	LP	5		4		3		
53	CLG	10	18	3	6	6	8	14
	LGT	4		2		1		
	LP	4		1		1		
72	CLG	19	23	10	20	16	24	44
	LGT	2		5		4		
	LP	2		5		4		
85	CLG	6	9	2	5	2	7	12
	LGT	1		1		3		
	LP	2		2		2		
TOTAL		117		55		70		125
242		48,3%		22,7%		29%		51,7%

Dans 30,7% de réponses, une offre d'accompagnement était souhaitée. On trouve ici le détail des choix concernant cet accompagnement. On a d'une part la mise à disposition de ressources adaptées et, d'autre, part, des actions de formation soit par l'inscription au PAF soit par des stages en établissement. Ces deux dernières sont fondamentalement de même nature et recueillent la majorité des réponses (125 soit 51,7%). Mais la différence avec la première option proposée est faible : 3 points seulement. Cette fois, ce sont la Sarthe et la Vendée qui semblent demander plus d'accompagnement avec, respectivement, 44% et 12% en faveur des actions de formation. Curieusement, la Mayenne qui exprimait la demande la plus forte en ce sens dans la question précédente, ne se retrouve pas ici.

Quoiqu'il en soit, la recherche d'accompagnement est assez logique si on la rapporte aux résultats de l'appréciation dominante dans la question 3 : si les établissements sont jugés réceptifs mais peu actifs, une action de formation sous une forme ou sous une autre est sans doute est des moyens de « réveiller » la communauté éducative.

Conclusion

Les données recueillies ne permettent pas de dégager une tendance particulière dans un département.

L'offre de ressources adaptées semble constituer une demande récurrente de la part des documentalistes. Pourtant, la première partie de l'enquête fait apparaître des ressources suffisantes mais peu utilisées. Dans cette perspective, on aurait pu s'attendre à l'expression d'un besoin d'accompagnement plus marqué.

La demande d'accompagnement n'est pas à négliger en particulier dans la Mayenne, la Sarthe et la Vendée.

Mais plus généralement, une réflexion doit s'enclencher sur la stratégie à mettre en œuvre à partir des appréciations portées tout en tenant compte des actions d'ores et déjà menées.

Enfin, même si les ressources existent déjà dans les établissements, il serait intéressant que le groupe de travail académique sur les ressources européennes entre en contact avec les utilisateurs, les documentalistes, afin d'analyser si l'offre faite sur les pages du site web répond aux attentes de ces derniers.

Réunion départementales
DOCUMENTATION EUROPEENNE
Questionnaire à l'attention des documentalistes
A retourner lors des journées départementales

1) Disposez-vous de ressources relatives à l'UE dans votre CDI ?

oui non

Si oui, sont-elles

peu utilisées fréquemment utilisées

Lorsqu'elles sont utilisées, c'est

par les élèves par les adultes

2) Existe-t-il des actions au sein de votre établissement en lien avec l'Europe dans le cadre de

un projet Comenius
 Cercles Europe

IDD
 TPE
 PPCP
 ECJS

Autre (préciser) :

3) Quelle appréciation portez-vous sur la présence de la question européenne dans votre établissement ? L'établissement vous paraît-il :

très réceptif
 sensible aux idées mais peu actif
 indifférent

4) Par quels moyens pensez-vous que l'on pourrait améliorer la présence de la question européenne dans votre établissement ?

une bibliographie sélective
 un site web
 un accompagnement :

mise à disposition de ressources adaptées
 stage inscrit au PAF
 stage dans l'établissement ou le bassin

Autres propositions (préciser) :

Vous exercez en : CLG LGT LP

dans 44 49 53 72 85